

INTERLIGUE en SALLE 21/02/2016

La ligue d'Athlétisme du Rhône-Alpes organise
le Match interligue moins de 20 ans
A la halle Stéphane Diagana (La Duchère)
Dimanche 21 février 2016

Règlement :

Les équipes doivent être composées de 2 athlètes par épreuves et par sexe de moins de 20 ans (nés entre 2000 et 1997)

Les épreuves au programme sont :

Courses : 60m _ 200m _ 400m _ 800m _ 60m haies _ 3000m marche (F) et 5000m marche (G) _ 4*200m

Concours : Hauteur _ Longueur _ Triple saut _ Perche _ Poids

Les athlètes cadets (nés en 1999 et 2000) pourront concourir avec leur hauteur de haies respectives et leur engin :

Cadet : Haies à 0,91 / poids : 5kg

Cadette : Haies à 0,76 / poids 3kg

Les athlètes sont autorisés à doubler des épreuves individuelles (+ participer au relais).

Un classement scratch sera établi sur la base des performances réalisées dans chaque série. Chaque athlète marquera un nombre de points correspondant à sa place dans ce classement (Le détail des points vous sera communiqué ultérieurement, une fois l'ensemble des équipes engagées)

***L'équipe ayant le plus de points remportera cette compétition.
Un classement Féminin, Masculin et Mixte sera établi.***

Engagements Hors Match : limités à 4 maximum par équipe. Aucun engagement sur les concours. 1 engagement maximum par course.

Personne à contacter pour tout complément d'information :

Loubna HASSEINE

Loubna.hasseine@athlelara.com

07 70 90 55 62

INTERLIGUE en SALLE 21/02/2016

Horaires prévisionnels

11h30 limite de modification des équipes

Course	concours									
	Perche	Hauteur	Longueur	Triple Saut	Poids					
12h	Perche F	Hauteur H	Longueur H	Triple F	Poids F (3kg et 4kg)					
12h30										
12h45										
13h00										
13h20										
13h40										
13h55										
14h00						Perche H	Hauteur F	Longueur F	Triple H	Poids H (5kg et 6kg)
14h10										
14h20										
14h50										
15h										
15h10										
15h35										
15h45										

16h15 Fin des épreuves

16h30 Remise des récompenses / Podium

INTERLIGUE en SALLE 21/02/2016

MODALITES DE SELECTION

2 équipes LARA seront engagées, soit 4 athlètes par épreuves et par sexe. Dans la mesure du possible, 2 cadet(te)s et 2 Juniors seront sélectionnés.

Lors du Championnat Régional en salle organisé les 16 et 17 janvier 2016 à la Halle Stéphane DIAGANA,

Le (la) champion(ne) régional(e) Cadet(te) sera automatiquement sélectionné(e)

Le (la) champion(ne) régional(e) Junior sera automatiquement sélectionné(e)

Epreuves de marche :

Lors du Championnat Régional en salle organisé le 10 janvier 2016 à la Halle Stéphane DIAGANA, les champions régionaux Cadets et Juniors seront automatiquement sélectionnés.

Le complément de sélection se fera au bilan arrêté au 31 janvier 2016.

La sélection définitive sera publiée sur le site de la ligue le 15 février 2016.

Personne à contacter pour tout complément d'information :

Loubna HASSEINE

Loubna.hasseine@athlelara.com

07 70 90 55 62